

Parlementaires et élus du département de l'Oise.

Beauvais, le 2 novembre 2011

Monsieur Nicolas DESFORGES
Préfet du département de l'Oise
PREFECTURE DE L'OISE
1, place de la Préfecture
60022 BEAUVAIS CEDEX

Monsieur le Préfet,

Voici 25 mois que des salariés de notre pays luttent pour obtenir la régularisation de leur situation administrative. Durant cette longue période, ils ont fait preuve de courage et de responsabilité, ils ont apporté la démonstration que leur demande de reconnaissance de leurs droits était légitime. Ils ont su faire reconnaître par nos concitoyens la contribution qu'ils pouvaient apporter à l'économie de notre pays, comme leur participation au financement du système de protection sociale ou encore le paiement des impôts que chaque citoyen doit à notre société.

Ainsi plusieurs études récentes en France, ont accompagné le sens de leur action, en rappelant que les immigrés ont, depuis la seconde guerre mondiale, construit 90 % des autoroutes françaises, une machine sur sept et un logement sur deux.

Une étude de chercheurs de l'université de Lille, sous la direction du Pr Xavier CHOJNICKI, et pour le compte du ministère des affaires sociales, indique que les immigrés reçoivent de l'État 47,9 milliards d'euros et reversent 60,3 milliards soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros. Faut-il rappeler également le fait que, si l'immigration ne peut lutter à elle seule contre le vieillissement, elle compense partiellement le déficit de naissances ?

Quant au professeur d'économie Lionel Ragot, il a souligné que si la France optait pour une « immigration zéro », ce n'est pas 3% du PIB supplémentaire qu'il faudrait trouver à l'horizon 2050 pour financer la protection sociale, mais 5 % du PIB. Faut-il également, rappeler le soutien d'organisations patronales comme la CGPME à cette action des travailleurs sans papiers ?

Enfin à propos de l'impact des migrations sur le marché du travail, Joël OUDINET, maître de conférences à l'Université Paris 13, a montré que le travail des immigrés ne « concurrencerait » qu'une fraction du salariat issu des anciennes vagues d'immigration. Tous ces travaux de chercheurs éminents confirment le bien-fondé de la lutte des travailleurs sans papiers.

Dans l'Oise, ils sont 68 à Creil à agir ainsi depuis deux ans et un large soutien s'est construit autour de leurs revendications, fédérant des associations diverses, des organisations syndicales, des partis politiques, des parlementaires nationaux et européens, des maires et élus locaux et territoriaux.

Ils ont aussi recueilli le soutien à leurs côtés de nombre de citoyens et les encouragements d'habitants nombreux des villes de l'Oise, d'autres salariés.

Ce rassemblement, riche de sa diversité d'opinions et de croyances, de la profondeur de ses sentiments de solidarité et d'humanité vous a permis Monsieur le Préfet de procéder à la régularisation de 36 d'entre eux et nous tenons à vous en remercier.

.../...

Il est d'ailleurs facile de constater que chacun de ceux à qui vous avez accordé un titre pour régulariser administrativement sa situation a retrouvé immédiatement un emploi et une place dans l'économie de notre pays, sans venir concurrencer d'autres demandeurs d'emplois.

Ils se sont aussi intégrés sans problème particulier dans la vie des territoires concernés, malgré les difficultés à accéder au logement, aux déplacements, les journées de travail harassantes, en raison de la pénibilité des métiers qu'ils occupent.

C'est au vu de ces éléments que nous vous demandons de comprendre, Monsieur le Préfet, que nous ne pouvons accepter votre choix de considérer que désormais vous « avez fait suffisamment » et qu'il « ne saurait être question de régulariser tous les travailleurs sans papiers » réunis à la Bourse du travail de Creil qui vous en ont fait la demande et pour lesquels le syndicat vous a soumis les dossiers de régularisation.

6 804 salariés se sont rassemblés dans cette lutte nationale pour la reconnaissance de leurs droits. L'Etat a finalement dû reconnaître la légitimité des revendications portées par ce mouvement et nous affirmons que dans l'Oise, il est possible de régulariser l'ensemble des travailleurs qui, par le biais du syndicat CGT, vous ont présenté un dossier.

Ce long conflit peut désormais dans notre département arriver à son terme, dans l'intérêt des personnes concernées, mais aussi du pays, de ses citoyens, comme de ses autorités, sous condition de régulariser les sept salariés sans papiers qui ne le sont pas encore.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous vous sollicitons, au nom de notre légitimité d'élus de la République, pour accorder leur régularisation à ces derniers travailleurs sans papiers de Creil ainsi qu'à celui de Compiègne.

Nous souhaitons bien évidemment vous rencontrer rapidement afin d'évoquer notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de nos salutations distinguées.

Les Maires, Parlementaires, Conseillers généraux et régionaux soussignés :

Michel FRANÇAIX, Maire de Chambly, Député de l'Oise. Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise. Hélène FLAUTRE et Jacky HENIN, Députés européens de la circonscription Nord-Ouest. Philippe MASSEIN, Conseiller régional. Thierry BROCHOT, Christine GUILLEMIN, François VEILLERETTE, Conseillers régionaux. Thibaud VIGUIER, Conseiller régional et général. Jean-François DARDENNE, Maire de Nogent-sur-Oise, Conseiller régional. Sylvie HOUSSIN, Alain BLANCHARD, Conseillers généraux. Anne-Claire DELAFONTAINE, Maire de Mouy, Conseillère générale. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil, Conseiller général. Gérard WEYN, Maire de Villers-Saint-Paul, Conseiller général. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire. Serge MACUDSINSKI, Maire de Saint-Maximin. Jean-Luc DION, Maire de Thiverny. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont. Jean-Claude PELLERIN, Maire de Fitz-James. Alain BOUCHER, Maire de Monchy Saint-Eloi.

Po. A Blanchard

